

Rambouillet, le 9 juillet 2019

Lettre de consultation transmise par mail

**Objet : Marché de prestation d'enseignement Conformité Juridique et Négociation Sociale
Procédure adaptée**

Madame, Monsieur,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Ile-de-France engage une consultation, conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics (ci-après « DMP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre CV ainsi que votre proposition technique et financière selon le modèle joint à cette lettre, **au plus tard pour le mardi 23 juillet 2019.**

Votre offre devra être transmise par mail à arbousquet@essym.fr et ccaboco@essym.fr

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :


- Prix : 30% ;
- Valeur technique (70%), appréciée comme suit :
 - Expérience dans l'enseignement : 20%
 - Expérience professionnelle : 20%
 - Plan de cours : 20%
 - Intégration des outils pédagogiques numériques : 10%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par la CCI Paris Ile-de-France qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application des articles 50 et 51 du DMP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fabienne ROINJARD
Adjointe au Directeur en charge de la Pédagogie



20_Cahier des charges Conformité Juridique et Négociation Sociale

1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Les étudiants en ressources humaines doivent être capables d'établir un dialogue social de qualité avec les partenaires sociaux. A l'écoute des revendications et en conformité avec la loi, ils doivent faire des propositions lors de négociations.

Les étudiants du diplôme **Responsable Pôle Paie et Social** sont des futurs experts en droit social et dans la mise en conformité juridique afin de ne pas faire courir aux entreprises des risques majeurs.. Ils doivent être capables de répondre aux sollicitations d'un client sur des sujets de droit.

Les étudiants de licence RH et de Master de gestion des RH doivent avoir des bases solides sur les obligations de l'employeur et les relations sociales, notamment au regard des nouvelles formes de travail qui nécessitent de consulter les partenaires sociaux.

Compétences à acquérir :

Lot 1 : Conformité juridique et négociation sociale

- Les étudiants du diplôme Responsable Pôle Paie et Social doivent être capables d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre de la réglementation du droit social, individuel et collectif, conseiller les clients en cas d'écarts constatés et proposer des pistes d'améliorations en les priorisant et en chiffrant le montant de la prestation Ils doivent être capables de faire une veille juridique et d'alerter les clients internes ou externes sur des modifications majeures.
- Les étudiants du diplôme Responsable Ressources humaines doivent maîtriser les techniques de négociation avec les partenaires sociaux ce qui implique une connaissance juridique approfondie et la mise en place d'une stratégie de négociation.
- Les étudiants du Master 1 et 2 RH doivent connaître la législation en matière de droit collectif et veiller à la qualité du dialogue social. Ils doivent savoir se documenter sur les nouvelles formes 'organisation du travail et négocier les dispositifs avec les partenaires sociaux
- Les étudiants de licence RH qui traitent de problématiques RH en général et en lien avec les partenaires sociaux doivent maîtriser les notions de conformité juridique

- **Lot 2_Réunions et Conseils de Classe**

- Les étudiants de l'ESSYM doivent prendre conscience de la progression dans l'acquisition de leurs connaissances, en mettant en place les plans d'actions associés ; les Conseils de Classe sont les instances permettant l'échange et l'observation de la trajectoire.

2) Résultats à atteindre :

A la fin de la formation, le niveau attendu sera :

- Les étudiants du diplôme Responsable Ressources Humaines doivent connaître les différentes étapes de la négociation avec les partenaires sociaux. Ils doivent savoir argumenter avec pertinence, lever les objections et rechercher le consensus.
-
- Les étudiants de M1 RH et M2 RH doivent connaître les instances représentatives du personnel et les caractéristiques d'un dialogue social de qualité. Ils doivent savoir comment interagir avec les partenaires sociaux.
- Les étudiants du diplôme Responsable Pôle Paie et Social doivent être capables de :
 - répondre à une problématique d'entreprises concernant le droit social
 - conseiller le client interne ou externe dans son processus de gestion du personnel et lui proposer des prestations complémentaires
 - détecter des erreurs dans les différents documents administratifs et dans les processus RH
 - appliquer les modifications liées aux changements de dispositions légales
 - réaliser toutes les opérations liées aux obligations légales, sociales et fiscales et créer des liens avec les différents organismes (Pôle emploi, caisse de retraites, Médecine du travail..)
-
- Les étudiants de licence RH doivent produire un livrable final traitant de problématiques RH élargie en suivant la méthodologie de rédaction de mémoire.

3) Public concerné :

Etudiants / apprentis en formation :

- Responsable Pôle Paie et Social
- Responsable Ressources Humaines
- Master 1 GRH
- Master 2 GRH
- L3 GRH

4) Condition de réalisation de la formation :

Effectif maximum de participants par session :

- entre 20 et 40 apprenants

Lot 1 :

- RPPS Rambouillet et Gennevilliers : 378 heures
- RRH2 : Rambouillet et Gennevilliers : 224 heures
- M1 RH : 48 heures
- M2 RH : 24 heures
- L3 GRH : 42 heures

Lot 2 :

- RPPS : 28 heures
- RRH : 14 heures
- M1RH : 3 heures

5) Profil recherché :

Consultant(e) ou intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5 avec une expérience professionnelle significative dans le domaine du présent cahier des charges.

Rédacteur ESSYM : Fabienne ROINJARD

Date : 9 juillet 2019

Signature

